

à l'étranger. A l'avenir, cette dépense sera inscrite dans les prévisions budgétaires soumises au parlement.

Le très hon. M. BENNETT: Je crois que l'article 4, étant adopté après la mise en vigueur de la loi du service civil, aura la portée de faire relever ces nominations au bureau du haut-commissaire de la loi du service civil. Ce sont là les mots appropriés qui sont employés à cette fin dans d'autres lois. La déclaration de portée générale au commencement de la loi du service civil est à l'effet que toutes les nominations seront faites en la manière prescrite par la loi. Tant que la loi concernant le haut-commissaire était antérieure à la loi du service civil, cela ne s'appliquait pas, évidemment. Nous sommes actuellement à abroger l'ancienne loi et à en adopter une nouvelle, contenant le texte approprié qui sert dans les autres lois à faire relever toutes les nominations des dispositions de la loi du service civil.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je dirai au très honorable député que je n'aurais aucune objection à faire relever de la loi du service civil les nominations au bureau du haut-commissaire; si c'est là la portée de cet article, lorsqu'il s'agira de faire des nominations qui ne sauraient être faites au mieux de cette manière, il n'y aura qu'à indiquer qu'elles seront faites nonobstant les dispositions de la loi du service civil.

(L'article est adopté.)

L'article 5 est adopté.

Rapport est fait du bill qui est lu pour la 3e fois et adopté.

#### SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Sanderson.

#### MINISTÈRE DU TRAVAIL

Administration, \$63,925.

L'hon. NORMAN McL. ROGERS (ministre du Travail): Monsieur le président, à cause de certaines affirmations faites hier par le chef de l'opposition (M. Bennett), je dois attirer brièvement l'attention du comité sur un garage situé dans la cour de M. Stansbury, président de l'association libérale de Kingston. J'exposerai peut-être mieux la situation en citant le hansard:

L'hon. M. Rogers: A ma connaissance, M. Stansbury n'a jamais eu de rapports avec l'une quelconque de ces compagnies de construction.

Je me référais à une remarque antérieure du chef de l'opposition.

A ma connaissance, il n'a eu aucune part à l'adjudication de contrats de l'Etat qui lui ont rapporté le moindre bénéfice. Mais son prédécesseur...

[Le très hon. Mackenzie King.]

Le très hon. M. Bennett: Nous verrons. Et son garage? Avec quoi l'a-t-il construit? D'où vient la pierre?

L'hon. M. Rogers: A ma connaissance il n'a pas de garage.

Je parlais d'un garage public.

Le très hon. M. Bennett: Près de sa demeure, sur son terrain?

L'hon. M. Rogers: Cela n'est pas à ma connaissance.

Le très hon. M. Bennett: Eh bien, informez-vous.

L'hon. M. Rogers: Le très honorable député s'est sûrement imposé pour tâche spéciale de poursuivre une enquête minutieuse dans la circonscription de Kingston, puisqu'il en est rendu à parler du garage dans la cour du président de l'association libérale de cette circonscription.

Le très hon. M. Bennett: C'est un devoir qui m'incombe, s'il l'a construit avec la propriété de l'Etat.

Des voix: L'a-t-il ainsi construit?

Le très hon. M. Bennett: Rien de plus certain.

L'hon. M. Rogers: Que le très honorable député formule une accusation et j'ordonnerai une enquête. Le très honorable député ne dit probablement pas plus vrai dans ce cas-ci que dans l'autre. Je suis parfaitement satisfait de faire tout de suite la lumière sur l'affaire. Je tiens à bien le préciser.

Fidèle à ma promesse, je me suis mis immédiatement en communication avec M. Stansbury à Kingston. D'après mes renseignements, la bâtisse utilisée comme garage dans la cour de M. Stansbury daterait d'avant la Confédération. Je veux dire que c'est une vieille construction de pierre, comme on en voit dans plusieurs régions du pays.

Le très hon. M. BENNETT: N'applaudissez pas trop vie; le ministre sait parfaitement de quelle bâtisse je veux parler. Appelez-le un garage ou comme il vous plaira. Vous savez de quelle bâtisse je veux parler.

L'hon. M. ROGERS: C'est moi qui ai la parole.

Le très hon. M. BENNETT: Je le sais.

L'hon. M. ROGERS: La bâtisse est construite depuis plusieurs années.

Le très hon. M. BENNETT: Oui.

L'hon. M. ROGERS: Elle a été restaurée au cours des deux ou trois dernières années. Aucun matériel appartenant à l'Etat n'a été utilisé à cette fin. Il y avait alors un tas de pierres concassées dans une tranchée, près de l'emplacement du camp n° 37. Avec la permission du chef, et à condition de payer le charroyage, M. Stansbury a obtenu, me dit-on, quatre verges cubes de déchets de pierres concassées. Ces pierres n'ont pas servi à la construction du garage, mais du chemin qui y conduit. On m'informe qu'un entrepreneur eût demandé \$2 ou \$3 pour cette pierre. Je le répète, M. Stansbury a demandé et obtenu